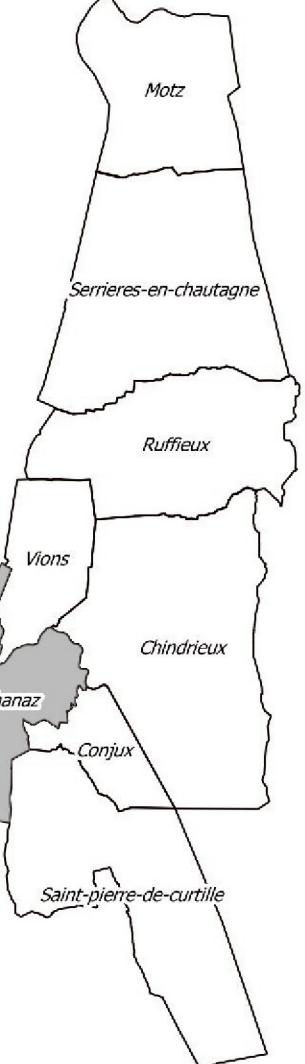


Plan des prescriptions et informations complémentaires

**CHANAZ**

Certifié conforme par M le Président et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/06/2022 approuvant le PLUi de la Communauté de Communes de Chautagne

Le Président  
René Beretti

PROCÉDURES		
ÉLABORATION	MODIFICATIONS / REVISIONS	DATE
N		
Arrêté le 25/02/2020		
Approuvé le 21/06/2022		
CONCEPTION ET DESSIN		
EPODE 4 Av Charles Montreuil 93290 Les Pavillons-sous-Bois Tél : 04 79 69 39 51 E-mail : <a href="mailto:plu@epode.eu">plu@epode.eu</a> <a href="http://www.epode.eu">www.epode.eu</a>	FOND CADASTRAL Origine Cadastre Droits d'Eau réservés janvier 2022	

**Zonage**

Zone

**Prescriptions au titre de l'article L151-23 du CU**

- Zone humide à protéger
- Zone humide RAMSAR à protéger
- Zone NATURA2000
- Zone ZNIEFF type I
- Site inscrit
- Corridor biologique
- Secteur de vigne à protéger

**Prescriptions au titre de l'article L151-34 1° du CU**

- Inconstructibilité (galeries souterraines)

**Informations**

- Périmètre de protection immédiat de captage d'eau potable
- Périmètre de protection rapproché de captage d'eau potable
- Périmètre de protection éloigné de captage d'eau potable
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (nuisances sonores voie ferrée)
- Périmètre de 500 m de protection des monuments historiques
- Zone d'exploitation des ressources du sol et du sous-sol R151-53 4°
- Bâtiment agricole
- ViaRhôna : itinéraire doux à aménager au titre de l'article R151-38

**Cadastral**

- Parcellé
- Bâti dur
- Bâti léger
- Lac et rivière
- Voie ferrée

